

une Gouvernance quis'exerce à deux niveaux

Au plan régional le Conseil d'administration

Mission

L'Urssaf s'appuie sur un Conseil d'administration de 20 membres disposant de l'ensemble des pouvoirs de gestion définis par le code de la Sécurité sociale.

A ce titre, le Conseil vote les budgets de la gestion administrative, approuve les comptes annuels de l'organisme, oriente l'activité de l'Urssaf en se prononçant sur les différents rapports qui lui sont soumis notamment ceux relatifs au fonctionnement administratif et financier de l'organisme. Enfin, il règle par ses délibérations, les affaires de l'organisme.

Composition

- 8 représentants des assurés sociaux,
- 8 représentants des employeurs et travailleurs indépendants,
- 4 personnes qualifiées,
- 1 représentant de l'instance régionale du Conseil de la Protection sociale des travailleurs indépendants,
- 3 représentants du personnel

Conseil d'administration (Présidence)

| | | | |
|---|--|---|--|
|  | Christian Mabboux Président (MEDEF) |  | Michel Zanetta 1 ^{er} Vice-Président (CFE-CGC) |
|  | Marc Venaut 2 ^e Vice-Président (U2P) |  | Fabrice Ribeiro 3 ^e Vice-Président (F.O.) |

Représentants des assurés sociaux

Yolande Scarponi Bouchet, Nicolas Breil (CGT)

Sylvie Gamba, Michel Unia (CFDT)

Fabrice Ribeiro, Marie-Josée Talbone (FO)

Charles Dieuzayde (CFTC)

Michel Zanetta (CFE-CGC)

Représentants des employeurs et travailleurs indépendants

employeurs

Philippe Korcia, Christian Mabboux, Fabien Paul (MEDEF)

Thierry Trahin (CPME)

Marc Venaut (U2P)

travailleurs indépendants

Paule Prin-Derre (CPME)

Jean De Gaetano (U2P)

Carine Rigaux (UNAPL)

Personnes qualifiées

Anik Angelozzi-Kaigl

Jean-Pierre Galvez

Yves Girard

Delphine Ronet-Yague

Représentant de l'instance régionale de la Protection sociale des travailleurs indépendants

Lucie Desblancs (CNPL)

Représentants du personnel

Antoine Chessa

Véronique Belda

Stéphane Imbert

Mission

Chaque département est doté d'un Conseil dont la composition est paritaire :

- 8 représentants des employeurs et travailleurs indépendants,
- 8 représentants des salariés.

Les Conseils ont pour mission d'assurer le suivi de l'activité à l'échelle départementale grâce à leur connaissance du tissu socio-économique local.

Au plan départemental les Conseils départementaux

un
pilotage régional
 préservant les atouts
 de la proximité

la Direction



Franck Barbe
 Directeur



Christophe Gaben

Directeur Comptable
 et Financier
 Maîtrise des activités



Isabelle Dulac

Directrice Régionale Adjointe
 Ressources humaines
 et techniques
 Infrastructures
 et sécurité informatiques



Gérard Pastorini

Directeur Régional
 Adjoint Métiers par intérim
 Directeur site 06
 Développement informatique



Lisa Bartoli

Sous directrice
 Stratégie et
 pilotage



Philippe Moquet

Directeur
 centres nationaux
 fiabilisation des revenus,
 radiation Travailleurs
 Indépendants
 Directeur site Valbonne



Karine Mos

Directrice Contrôle
 Directrice sites 04-05



Flora Furlan

Directrice TPE PME
 Directrice sites 13



Pierre Donadey

Directeur
 Travailleurs Indépendants
 Directeur site 83



Véronique Lefaix

Directrice
 Affaires juridiques
 Directrice site 84



Thierry Quessada

Responsable
 Direction Grands comptes



Isabelle Moriano

Responsable site
 Valbonne



**Myriam Giraud-
 Guigues**

Responsable sites 04-05



Philippe Dolciani

Responsable site 06



Isabelle Bosano

Responsable sites 13



Marc Isidore

Responsable site 83



Sylvaine Deschamps

Responsable site 84

les responsables de sites